

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

# Last Will and Testament

at 1 High Street, London, being of sound mind, do hereby declare that all wills and conditions previously made by me are hereby revoked and I hereby make this my last will and testament.



Centre de droit comparé, européen et international - CDCEI

## 3<sup>e</sup> journée de droit patrimonial international

### Le Règlement européen sur les régimes matrimoniaux et son impact pour la Suisse

Le Règlement européen sur les régimes matrimoniaux est applicable, depuis le 29 janvier 2019, dans dix-sept Etats membres de l'Union Européenne. Ce texte a un impact non négligeable sur l'organisation et la planification des relations patrimoniales des couples mariés, y compris dans des Etats non membres de l'UE comme la Suisse. Co-organisée par le Centre de droit comparé, européen et international et par le réseau notarial swisNot, qui célèbre à cette occasion son vingtième anniversaire, cette 3<sup>e</sup> édition de la Journée de droit patrimonial international vise à étudier les principales caractéristiques du Règlement européen et à explorer, à l'aide de cas pratiques, son impact pour les couples et les professionnels en Suisse. La Journée abordera aussi certaines questions spécifiques en lien avec le second Règlement, celui sur les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés.

Avec la collaboration de

swisNot.ch

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Centre de droit comparé,  
européen et international

## Le Règlement européen sur les régimes matrimoniaux et son impact pour la Suisse

### MATIN

9h00 **Bienvenue**

9h15-10h45

**Le Règlement européen n° 2016/1103: bref historique et champ d'application matériel et spatial**

- Cristina González Beilfuss, Professeure, Université de Barcelone

**La compétence des juridictions des Etats membres**

- Pietro Franzina, Professeur, Université catholique de Milan

**L'articulation du Règlement avec les compétences des juridictions suisses**

- Eva Lein, Professeure, Université de Lausanne

**Discussion**

**Pause café**

11h15-12h45

**L'élection par les époux du droit applicable au régime matrimonial**

- Patrick Wautelet, Professeur, Université de Liège

**Le droit applicable au régime matrimonial à défaut de choix**

- Louis Perreau-Saussine, Professeur, Université de Paris-Dauphine

**L'articulation du Règlement avec le droit applicable au régime du point de vue suisse**

- Andrea Bonomi, Professeur, Université de Lausanne

**Discussion**

**Cocktail dînatoire**

### APRÈS-MIDI

14h00-16h15

**Remise du Prix swisNot 2020**

**Présentation et étude de cas pratiques**

**L'application dans le temps du Règlement européen, compétence(s) et droit applicable**

- Me Julien Schlaeppi, Notaire, Montreux
- Me Géraldine Rolin Jacquemyns, Notaire, Bruxelles
- Me Pascal Julien Saint-Amand, Notaire, Paris

**La validité matérielle de dispositions suisses sous l'angle italien, la détermination de l'autorité compétente et les formalités du choix de loi**

- Me Pietro Moggi, Avocat-Notaire, Lugano
- Me Federico Tassinari, Notaire, Imola

**L'application des différentes bases de droit international privé dans le temps et ses conséquences matérielles**

- Me Robert-Pascal Fontanet, Notaire honoraire, Genève
- Me Domenico Damascelli, Professeur et Notaire, Bologna
- Me Yann Moreau-Cotten, Notaire, Paris

16h30

**Clôture de la journée**

### Inscription en ligne

>> [unil.ch/dcdip/Droitpatrimonial/Inscriptions](https://unil.ch/dcdip/Droitpatrimonial/Inscriptions)

La finance d'inscription est de CHF 430.– (montant qui sera facturé au début de l'été). Ce montant comprend les actes du colloque ainsi que le cocktail dînatoire.

**Dernier délai: 23 août 2021**

(il sera tenu compte des inscriptions dans l'ordre de leur enregistrement)

Parution prochaine de l'ouvrage

**« Le droit européen des relations patrimoniales de couple »**

Andrea Bonomi et Patrick Wautelet  
éditeur [Larcier / Bruylant](#)

*Commande anticipée possible par le biais de l'inscription en ligne, au prix préférentiel de CHF 70.–.*

### La Journée se déroulera à Lausanne

Tous les autres détails relatifs à l'organisation, tenant compte le cas échéant de la situation sanitaire prévalant en été 2021, seront communiqués ultérieurement à tous les inscrits. Le CDCEI se réserve tous droits à cet égard.

**Centre de droit comparé, européen et international**

Personne de contact: **Marzia Gavillet**

✉ [marzia.gavillet@unil.ch](mailto:marzia.gavillet@unil.ch)

☎ + 41 21 692 27 80

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

Centre de droit comparé,  
européen et international